



RACISME ORDINAIRE

RACISME ORDINAIRE

Définition

« Quand on parle de ce grand racisme, on parle simplement des grandes violences et des meurtres, alors qu'en vérité, il y a tout un ensemble de micro-agressions qui sont presque systématiques, très communes, très fréquentes, et que les gens subissent tous les jours. ça peut être des réflexions sur les noms, les prénoms, sur les origines, sur la manière de s'habiller, sur la façon de se coiffer... Toutes ces petites remarques qui placent la personne ciblée à l'extérieur de la communauté. C'est ça, le racisme ordinaire. »

Maboula Soumahoro, maîtresse de conférences en civilisation du monde anglophone et autrice de l'ouvrage *Le Triangle et l'Hexagone. Réflexion sur une identité noire* (éd. La Découverte, 2020).

Source : Cosmopolitan, « Qu'est-ce que le racisme ordinaire ? Décryptage par Maboula Soumahoro », 2020

Le racisme ordinaire s'exprime généralement de manière routinière, subtile et inconsciente dans la vie de tous les jours. Les actes de racisme ordinaire ne sont souvent pas remis en question et sont largement normalisés. Les idées et les pratiques racistes sont intériorisées dès l'enfance et reproduites de manière continue et inconsciente. Ces comportements ne sont guère remarqués par les personnes qui ne sont pas concernées par le racisme, mais pour ces personnes victimes, ils sont une réalité, marquée par l'exclusion et la dévalorisation. Le racisme ordinaire s'explique également par le fait que les personnes qui ne sont pas concernées par le racisme ne sont généralement pas conscientes de leurs privilèges, qui ne font donc pas l'objet d'une réflexion.

Source : Humanrights.ch, dossier #Racisme, « Définitions », 2022



STÉRÉOTYPE

STÉRÉOTYPE

Définition

Les stéréotypes sont des croyances partagées concernant les caractéristiques personnelles, généralement des traits de personnalité, mais souvent aussi les comportements d'un groupe de personnes.

Source : Leyens, Yzerbyt et Schadron, 1996, p.24

Les stéréotypes peuvent être positifs ou négatifs et concerner les groupes auxquels nous appartenons ou ceux auxquels nous n'appartenons pas. Exemples : les Suisses sont ponctuel·le·x·s, les Italien·ne·x·s sont exubérants, les garçons sont plus agressifs que les filles.

Les stéréotypes sont utiles, car sans catégorisation, notre cerveau ne pourrait tout simplement pas traiter toutes les

informations qu'il reçoit de l'environnement. Ainsi, toute forme de catégorisation est, de par la simplification de l'environnement qu'elle produit, à la fois indispensable, utile, mais sujette à l'erreur.

Une caractéristique des stéréotypes est leur exagération. Si certains stéréotypes peuvent avoir au mieux un « fond de vérité » dans la réalité, ce fond de vérité sera très facilement exagéré dans les représentations. Il n'y a parfois aucun fond de vérité et le stéréotype est simplement faux.

Les stéréotypes peuvent être utilisés pour justifier les inégalités sociales et la discrimination. Ils peuvent être dangereux, car ils sont souvent inconscients et donc très difficiles à corriger.

Source : WAGNER-EGGER Pascal (2020) : Catégorisation, stéréotypes et préjugés en psychologie sociale, in : CFR, TANGRAM 44, pp. 50-51.



PRÉJUGÉ

PRÉJUGÉ

Définition

Jugement sur quelqu'un, quelque chose, qui est formé à l'avance selon certains critères personnels et qui oriente en bien ou en mal les dispositions d'esprit à l'égard de cette personne, de cette chose. / Opinion adoptée sans examen, souvent imposée par le milieu, l'éducation.

Source : Larousse en ligne

Les préjugés sont des attitudes envers des groupes ou des individus qui s'accompagnent souvent d'émotions négatives. Parfois, il peut aussi y avoir des préjugés positifs. Les préjugés associent généralement les stéréotypes à un jugement de valeur.

Les préjugés sont également toujours liés au niveau de connaissances d'une personne, c'est pourquoi ils peuvent évoluer au fil du

temps. La croyance et les préjugés associés aux soi-disant « sorcières », qui désignaient les femmes possédant un savoir « secret », en sont un exemple.

La plupart des gens ont des préjugés. Il n'est pas facile de les changer. On cherche souvent de nouveaux indices qui les confirment - et c'est ainsi qu'ils sont souvent transmis pendant des décennies, voire des siècles.

Source : WAGNER-EGGER Pascal (2020) : Catégorisation, stéréotypes et préjugés en psychologie sociale, in : CFR, TANGRAM 44, pp. 50-51.



RACISME STRUCTUREL

RACISME STRUCTUREL

Définition

On entend par racisme structurel un mécanisme de discrimination ou d'exclusion de groupes racisés qui plonge ses racines dans notre société et se manifeste par des valeurs, des actes et des représentations normatives qui se sont développées au cours de l'histoire.

Ce phénomène, qui traverse la société, les institutions et les entreprises, passe souvent inaperçu : les individus, n'y voyant rien d'« anormal », ne le remettent pas en question. Le racisme structurel tend à renforcer les inégalités existantes.

À cela s'oppose le privilège structurel, à savoir le fait, pour les groupes majoritaires

ou dominants, de bénéficier d'avantages dont ils n'ont pas conscience, ceux-ci étant considérés comme « naturels » (aux États-Unis, *white privilege* ou « privilège blanc »).

Le racisme structurel peut aussi désigner des conceptions du monde et de l'être humain forgées dans le contexte de la tradition, de la socialisation et de l'éducation qui influent inconsciemment sur nos valeurs, opinions et actes. Ces biais implicites sont tellement établis qu'ils ne peuvent être atténués par la simple mise en œuvre de mesures ponctuelles et individuelles. Une remise en cause permanente des structures sociales est nécessaire pour identifier les discriminations liées à ces biais et les combattre.

Source : DFI, Service de lutte contre le racisme, glossaire



ANTITSIGANISME

ANTITSIGANISME

Définition

L'antitsiganisme vise les Yéniches, les Sintés/Manouches, les Roms et, de manière générale, les personnes ayant un mode de vie itinérant. Il se traduit par la stigmatisation, la discrimination voire la persécution des groupes estampillés « tsiganes », un terme aux accents méprisants. L'antitsiganisme véhicule des clichés dégradants : les groupes visés seraient des va-nu-pieds apatrides, des escrocs, des vagabonds, etc.

Sur les quelque 35 000 Yéniches vivant en Suisse, seuls 3000 à 5000 sont itinérant·e·x·s. Les quelques centaines de familles Sintés/Manouches ont également un mode de vie nomade. L'aménagement d'aires de stationnement et de transit et de zones pouvant accueillir des modes de vie alternatifs demeure encore et toujours un problème, qui donne lieu à de nouvelles manifestations

de rejet et de stigmatisation. En Suisse, des institutions comme la fondation Pro Juventute ou l'OEuvre séraphique de charité ont systématiquement soustrait les enfants Yéniches à leurs familles, avec la complicité des autorités, afin de soi-disant mieux les éduquer. Entre 1926 et 1973, ces enfants étaient généralement envoyé·e·x·s en foyer ou en institution. Les personnes placées durant leur enfance sont souvent marquées à vie.

Le terme « Rom » englobe un grand nombre de groupes partageant une langue commune, originaires du nord-ouest de l'Inde et venus en Europe au X^{ème} siècle. Les Roms ne se caractérisent pas forcément par un mode de vie itinérant. En Suisse, quelque 50 000 membres de cette communauté vivent de manière sédentaire.

Source : REFAEIL Nora (2020) : Formes et dynamiques du racisme, in :

CFR, TANGRAM 44, pp. 15-16.

**DIALOGUE
EN ROUTE**



HATE CRIME

HATE CRIME

Définition

La notion de *hate crime* (crime de haine) est issue des mouvements de défense des droits civils ainsi que du droit pénal des années 1960 aux Etats-Unis. Elle désigne une action punissable ou condamnable contre l'intégrité corporelle, la vie, l'intégrité psychique, la liberté, le patrimoine, qui se fonde sur des préjugés discriminatoires envers des individus ou des groupes.

Source: NAGUIB Tarek (2014) : Notions en lien avec le racisme : acceptations en Suisse et au plan international. Un état des lieux de la pratique, du droit constitutionnel et du droit international, Berne/Winterthur: SLR.

Représenté comme un danger pour la cohésion sociale, le discours de haine présente un terrain propice à la préparation d'actes de violence physique ou d'intimidation des groupes ciblés. Avec la

diffamation stéréotypée et systématique, c'est la déshumanisation qui se prépare et avec elle tombe la barrière de l'inacceptable. Tout est alors prêt pour le crime de haine. Autrement dit, le délit sanctionné pénalement motivé par des préjugés s'exerçant contre un groupe spécifique (LGBTQIA+, migrant·e·x·s, personnes handicapées ou appartenant à une certaine classe sociale ou s'identifiant à une certaine religion, etc.).

En plus des personnes, les crimes de haine peuvent concerner des lieux associés à certains groupes, tels que les lieux de rencontre de défenseurs/défenseuses de droits humains, des lieux religieux ou encore des lieux de rencontre de la communauté LGBTQIA+.

Source : Humanrights.ch, « Freiner les discours de haine : quelles limites à la liberté d'expression ? », 2015



XÉNOPHOBIE

XÉNOPHOBIE

Définition

Le terme de xénophobie vient du grec *xénos* (étranger) et *phobie* (peur). Il désigne principalement le rejet des personnes perçues comme culturellement étrangères, lesquelles sont présentées comme un problème, un risque ou une menace pour l'identité nationale et la cohésion sociale. Sont considérées comme étrangères les personnes qui ne partagent pas les normes sociales explicites ou implicites de la société majoritaire.

En raison de l'augmentation des flux migratoires et des mouvements d'exil à l'échelle planétaire, les personnes migrantes sont particulièrement exposées à l'hostilité et à la discrimination. Outre les personnes

de nationalité étrangère, celles qui se différencient par leur apparence ou leur comportement, ainsi que les personnes marginales, âgées ou handicapées, peuvent également devenir la cible de comportements hostiles ou xénophobes. La violence, le discours de haine et la discrimination intentionnelle, implicite ou structurelle puisent leurs racines dans la xénophobie.

Les clichés et les discours sur l'« autre » peuvent évoluer avec le temps. Ainsi, les communautés italienne et tamoule, qui étaient perçues comme étrangères à l'origine, sont aujourd'hui considérées comme partiellement voire entièrement intégrées, ou tout au moins comme des groupes qui se fondent dans la population majoritaire.

Source : REFAEIL Nora (2020) : Formes et dynamiques du racisme, in :

CFR, TANGRAM 44, pp. 16-17.



COLONIALISME

COLONIALISME

Définition

Le colonialisme est une idéologie, née au XIX^{ème} siècle en Europe, qui justifie la colonisation, c'est-à-dire l'exploitation de territoires par un Etat à son seul profit et à ceux de ses ressortissants installés sur ces territoires. Il est opposé au « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » inscrit dans la Charte des Nations unies en 1945.

Le terme « colonialisme », péjoratif, a servi aux intellectuel·le·x·s du tiers-monde, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, à dénoncer les violations du droit des peuples colonisés à l'autodétermination et à exiger leur souveraineté et la fin de l'ère des empires coloniaux (décolonisation).

Source : Le Monde diplomatique, <https://www.monde-diplomatique.fr/>

[index/sujet/colonialisme](#)

Bien qu'elle ne se soit jamais considérée comme une puissance coloniale, la Suisse a un passé colonial. Des études récentes ont montré qu'au-delà de sa contribution matérielle, elle a porté cette idéologie, participé au commerce des êtres humains réduits en esclavage, et qu'elle en a retiré un bénéfice.

Même si les personnes à l'œuvre étaient essentiellement des acteur·ice·x·s de l'économie privée et des individus isolés, les images et les idées coloniales se sont largement répandues et imprègnent encore notre société. On assiste aujourd'hui à une réflexion de plus en plus poussée sur l'histoire coloniale de la Suisse et son impact sur le présent. Celle-ci doit nécessairement aborder les représentations stéréotypées des personnes noires et la manière dont la Suisse s'est enrichie grâce au commerce colonial.

Source : DFI, Service de lutte contre le racisme, glossaire



HATE SPEECH

HATE SPEECH

Définition

Le discours de haine (*hate speech*) désigne [...] l'appel à, la promotion de ou l'incitation au dénigrement, à la haine ou à la diffamation à l'encontre d'une personne ou d'un groupe de personnes, ainsi que le harcèlement, les injures, les stéréotypes négatifs, la stigmatisation ou les menaces à l'encontre de cette ou ces personne(s) et toute justification de ces diverses formes d'expression – fondée(s) sur une liste non exhaustive de caractéristiques ou de situations personnelles englobant la « race », la couleur de peau, la langue, la religion ou les convictions, la nationalité, l'âge, un handicap, le sexe, le genre, l'identité de genre et l'orientation sexuelle.

Source : ECRI, Recommandation de politique générale n° 15 sur la lutte contre les discours de haine du 8 décembre 2015, p.16

Le discours de haine a beau faire l'objet de nombreux débats à l'échelle nationale et internationale, il n'en existe pas de définition juridique uniforme tant ce terme recouvre plusieurs réalités. Bien que les discours de haine impliquent toujours le dénigrement d'une personne ou d'un groupe de personnes, tous ne sont pas extrêmes et dangereux au point d'être considérés comme contraires à la loi et de justifier une entrave à la liberté d'expression.

Les discours de haine racistes consistent plus spécifiquement à rabaisser et à dénigrer une personne ou un groupe de personnes racisées.

De plus en plus, les discours de haine sont diffusés sur Internet, ce qui rend difficile toute poursuite judiciaire.

Source : DFI, Service de lutte contre le racisme, glossaire



ISLAMOPHOBIE

ISLAMOPHOBIE

Définition

La notion d'« hostilité à l'égard des personnes musulmanes » (racisme anti-musulman) désigne une attitude de rejet envers les personnes qui déclarent être musulmanes ou dont on suppose qu'elles le sont. L'islamophobie est la peur de l'islam en tant que religion et des coutumes, symboles et pratiques religieuses qui y sont associés.

L'hostilité à l'égard des personnes musulmanes laisse entendre qu'il s'agit d'une communauté homogène, croyante, patriarcale, misogyne et fondamentaliste. Les femmes qui portent le foulard sont fréquemment la cible de préjugés : on les considère comme opprimées, sans

opinion et sans volonté propres. Souvent, l'islam est assimilé à l'islamisme, c'est-à-dire le fondamentalisme politique. Les musulman·e·x·s souhaiteraient introduire la charia, bafoueraient les droits humains et sympathiseraient avec des terroristes. L'islam serait incompatible avec les « valeurs occidentales » et n'aurait rien à faire en Europe.

Les actes anti-musulmans englobent les discriminations raciales dans l'éducation, le monde professionnel ou en matière de naturalisation, mais peuvent aussi dégénérer en agressions physiques ou en attaques contre des mosquées, des centres islamiques ou des foyers pour requérants d'asile. Sur le plan politique, les débats se font souvent aux dépens de la communauté musulmane.

Source : REFAEIL Nora (2020) : Formes et dynamiques du racisme, in : CFR, TANGRAM 44, p. 16.



DISCRIMINATION

DISCRIMINATION

Définition

La discrimination est définie comme un comportement négatif ou nuisible injustifié envers les membres du groupe seulement en raison de leur appartenance à ce groupe.

Source : Amnesty International

On parle de **discrimination directe** lorsqu'une règle ou une mesure prévoit de manière explicite une inégalité de traitement discriminatoire. Un exemple de discrimination directe est le refus d'engager une personne en raison de sa nationalité ou de servir un·e client·e·x dans un café ou un restaurant en raison de sa couleur de peau.

On parle de **discrimination indirecte** – ou cachée – lorsqu'un règlement ou une mesure est formulée de manière neutre et qu'elle ne

contient pas de traitement manifestement défavorable pour un groupe d'individus, mais que son application concrète a pour effet de défavoriser régulièrement les membres d'un groupe. Les cas de discrimination indirecte sont souvent difficiles à détecter et à démontrer.

Il arrive souvent qu'une personne cumule plusieurs caractéristiques qui l'exposent tout particulièrement à un traitement discriminatoire (p. ex. le sexe, un handicap, la couleur de peau, l'appartenance religieuse, etc.). Dans une telle situation, elle court le risque de faire l'objet de **discriminations multiples** et dans différents contextes. Une personne racisée, jeune et de sexe masculin présente dans certains quartiers urbains un risque plus élevé d'être soupçonnée par la police d'un délit et de subir des fouilles.

Source : Humanrights.ch, Les formes de discrimination



RACISME ANTI-NOIR

RACISME ANTI-NOIR

Définition

Le racisme anti-noir (anti-Noirs) désigne une forme de racisme liée spécifiquement à la couleur de la peau ou à d'autres caractéristiques physiques visibles et immuables. L'individu est réduit à son apparence physique, les autres caractéristiques telles que l'appartenance « ethnique » ou religieuse, l'origine, le niveau d'éducation ou le statut socio-économique étant reléguées au second plan.

Source : DFI, Service de lutte contre le racisme (SLR), glossaire

Le racisme anti-noir (anti-Noirs) puise ses origines dans l'idéologie raciste des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, qui avait pour but de justifier les systèmes coloniaux de

domination et d'esclavage. Le racisme anti-noir se distingue par le fait que les caractéristiques auxquelles il se réfère sont visibles et immuables. Il se traduit par des insultes, des injures, du rejet ou de la violence, par le fait de refuser de s'asseoir à côté d'une personne noire, par des contrôles de police récurrents (profilage racial). Les campagnes politiques recourent régulièrement à des clichés qui touchent à la dignité des personnes noires. Aujourd'hui, le racisme anti-noir est encore largement minimisé, quand il n'est pas purement et simplement nié. En raison de la méconnaissance de l'influence du colonialisme sur la Suisse et de la réticence à aborder la question, il est difficile de faire reconnaître ce problème et, partant, d'y remédier.

Source : REFAEIL Nora (2020) : Formes et dynamiques du racisme, in :

CFR, TANGRAM 44, pp. 14-15.

**DIALOGUE
EN ROUTE**



ANTISÉMITISME

ANTISÉMITISME

Définition

L'antisémitisme est une certaine perception des Juif·ve·x·s qui peut se manifester par une haine à leur égard. Les manifestations rhétoriques et physiques de l'antisémitisme visent des individus juifs ou non et/ou leurs biens, des institutions communautaires et des lieux de culte.

Source : International Holocaust Remembrance Alliance IHRA 2016

L'antisémitisme est une forme de discrimination et affiche quelques similitudes avec d'autres discriminations. La personne n'est pas prise en compte en tant qu'individu, mais comme membre d'un collectif construit ou réel. L'antisémitisme n'est cependant pas un phénomène homogène. Il peut ainsi également être

intégré à d'autres types de discrimination et se présenter sous forme d'une vision du monde. Il faut particulièrement souligner les généralisations faites au sujet des Juif·ve·x·s : « le Juif » est « pauvre » et « riche », « élitiste » et « inférieur », « capitaliste » et « communiste ». L'antisémitisme se distingue parmi les formes de misanthropie par les conséquences du point culminant tragique qu'ont été les meurtres de masse commis lors de la Seconde Guerre mondiale. L'objectif déclaré dans le sens de la volonté politique du national-socialisme était de tuer tous les membres d'un groupe social, indépendamment de leurs opinions personnelles et de leurs actes, uniquement sur la base de leur appartenance.

Source : GRA, Qu'est-ce que l'antisémitisme ?
<https://www.gra.ch/fr/antisemitisme/quest-ce-que-lantisemitisme/>